

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2019**

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	21 (puis 22, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- votants par procuration	6 (puis 5, M. Patrick CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
- absents	2
- total des votants	27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 8 avril 2019.

xxx

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi quatre avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, également convoqué le vingt-six mars, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS (arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19), Mme Paola MIZAC, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, Adjoints,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, M. Damien SIMON, Mme Anne NOËL, M. Frédéric LE PAGE, Mme Fabiola ANQUETIL, Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT), M. Yoann LAVERNHE, M. Clément FOUTEL, M. Paul DHAILLE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, Mme Sylvie LEGENTIL, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK (pour une partie de la séance, M. CIBOIS arrivant à l'issue du vote de la délibération n°D.31/04.19)
M. Xavier PICAVET	qui donne pouvoir à	M. Jean-Paul MANGIN
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte LEROUX
M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Marie MOREL
M. Kamel BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
M. Teddy LECLERC	qui donne pouvoir à	M. Yoann LAVERNHE

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Mourad BETTAHAR, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Frédéric LE PAGE est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.50/04.19**  
**Objet :** Budget Ville  
Budget Primitif 2019

Délibération n°: D.50/04.19  
Objet : Budget Ville  
Budget Primitif 2019

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 7 mars 2019, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la Ville pour 2019.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet du budget primitif pour l'exercice 2019, équilibré en dépenses et en recettes, a été élaboré.

Cette délibération a donc pour objet de présenter au Conseil Municipal les grandes lignes du budget primitif de la Ville pour 2019 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-12, L2313-1,

Vu les orientations budgétaires présentées au Conseil Municipal du 07 mars 2019 (délibération n°D.10/03.19),

Vu le projet de Budget Primitif 2019 de la Ville de LILLEBONNE, présenté à la Commission des Finances du 29 mars 2019, selon les principes budgétaires et les règles de la comptabilité publique,

Considérant le rapport de présentation du Budget Primitif 2019 de la Ville, annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal est invité :

- à adopter le Budget Primitif 2019 de la Ville qui s'établit en équilibre :

- en section de fonctionnement à	19 119 464,63 €
- en section d'investissement à	9 071 504,17 €

DELIBERATION ADOPTEE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE),  
4 VOIX CONTRE (M. PAUL DHAILLE, MME CHRISTINE DECHAMPS, MME FABIENNE  
MANDEVILLE, M. KAMEL BELGHACHEM, ELUS DE L'OPPOSITION DE GAUCHE)  
ET 1 ABSTENTION (M. YANN BEUX, ELU DE L'OPPOSITION « COMMUNISTE ET REPUBLICAIN »).

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,  
Maire de Lillebonne,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Délibération n°: D.50/04.19  
Objet : Budget Ville  
Budget Primitif 2019

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES : EUROS

Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	1 002 189,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	15 446 449,00 €
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	725 998,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	130 111,00 €
Chapitre 013	Atténuations de charges	58 196,00 €
Chapitre 76	Produits financiers	8 000,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	13 317,00 €
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 735 204,63 €

\* Total des recettes de la section de fonctionnement : 19 119 464,63 €

- DEPENSES : EUROS

Chapitre 011	Charges à caractère général	3 696 875,63 €
Chapitre 012	Charges de personnel	8 201 055,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	2 750 237,00 €
Chapitre 014	Atténuations de produits	223 021,00 €
Chapitre 66	Charges financières	360 700,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	6 750,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	40 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	3 063 529,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	777 297,00 €

\* Total des dépenses de la section de fonctionnement : 19 119 464,63 €

Délibération n°: D.50/04.19  
Objet : Budget Ville  
Budget Primitif 2019

## SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :		<u>EUROS</u>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	311 000,00 €
Chapitre 1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 557 745,26 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement reçues	357 040,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00 €
Chapitre 45	Opérations d'investissement pour compte de tiers	276 133,47 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	3 063 529,00 €
Chapitre 024	Produits des cessions	25 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	777 297,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	10 066,00 €
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté	193 693,44 €

\* Total des recettes de la section d'investissement: 9 071 504,17 €

- DEPENSES : **EUROS**

Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	68 100,90 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 319 085,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	379 453,68 €
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées	1 240 792,31 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 077 186,63 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	3 573 911,86 €
Chapitre 45	Opérations d'investissement pour compte de tiers	211 590,79 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	178 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 317,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	10 066,00 €

\* Total des dépenses de la section d'investissement : 9 071 504,17 €



# VILLE DE LILLEBONNE

# PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Conseil municipal du 04 avril 2019

# Sommaire

## Préambule [p.3]

## I – Section de fonctionnement [p.4]

- 1) Les recettes réelles de fonctionnement (p.5)
- 2) Les dépenses réelles de fonctionnement (p.10)

## II – Section d'investissement [p.18]

- 1) Les recettes d'investissement (p.19)
- 2) L'évolution de l'endettement (p.21)
- 3) Les dépenses d'investissement (p.22)

# Préambule

Les grandes lignes du budget primitif 2019 ont été définies dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, présenté au Conseil Municipal du 07 mars 2019 (délibération n°D.10/03.19).

Les dotations de la commune ont continué à diminuer, voire totalement disparaître, notamment pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), passée de 1,4M€ en 2011 à 0€ en 2018.

Malgré l'érosion de ses ressources et le manque de visibilité sur les réformes à venir, comme la loi sur la fiscalité prévue pour juin 2019, la Ville a su maîtriser ses dépenses, lui permettant de dégager un excédent de fonctionnement de 1,7M€ en 2018, confirmant la démarche volontaire d'une bonne gestion des deniers publics par la municipalité, instaurée ces dernières années.

Ces efforts permettent à la commune de présenter un budget 2019, ayant permis de dégager un autofinancement sur l'exercice de 3,8M€ (virements de section à section + amortissements).

Cependant, cette bouffée d'oxygène pour le budget ne doit pas entraîner un affaiblissement des efforts réalisés les années précédentes, afin de pérenniser les services de la commune et ses capacités d'investissement. Dans ce contexte les grandes orientations, pour le budget 2019, restent inchangées par rapport à celles de 2018, à savoir :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement pour qu'elles s'établissent sous le seuil des 1,2 % d'augmentation prévus dans la loi de programmation des finances publiques,
- stabilité des taux de fiscalité directe locale,
- revalorisation de la tarification des services au niveau de l'inflation,
- recours raisonné à l'emprunt avec pour objectif une réduction du stock de dette d'au moins un million d'euros sur la durée du mandat,
- renforcement durable de l'autofinancement pour assurer un plan d'investissement ambitieux au service de l'attractivité du territoire,
- maintien des services à la population et redéfinition, le cas échéant, du périmètre d'actions de ces derniers,
- en investissement, concentration des efforts financiers sur les projets structurants prévus dans le programme politique et sur la consolidation du patrimoine existant.

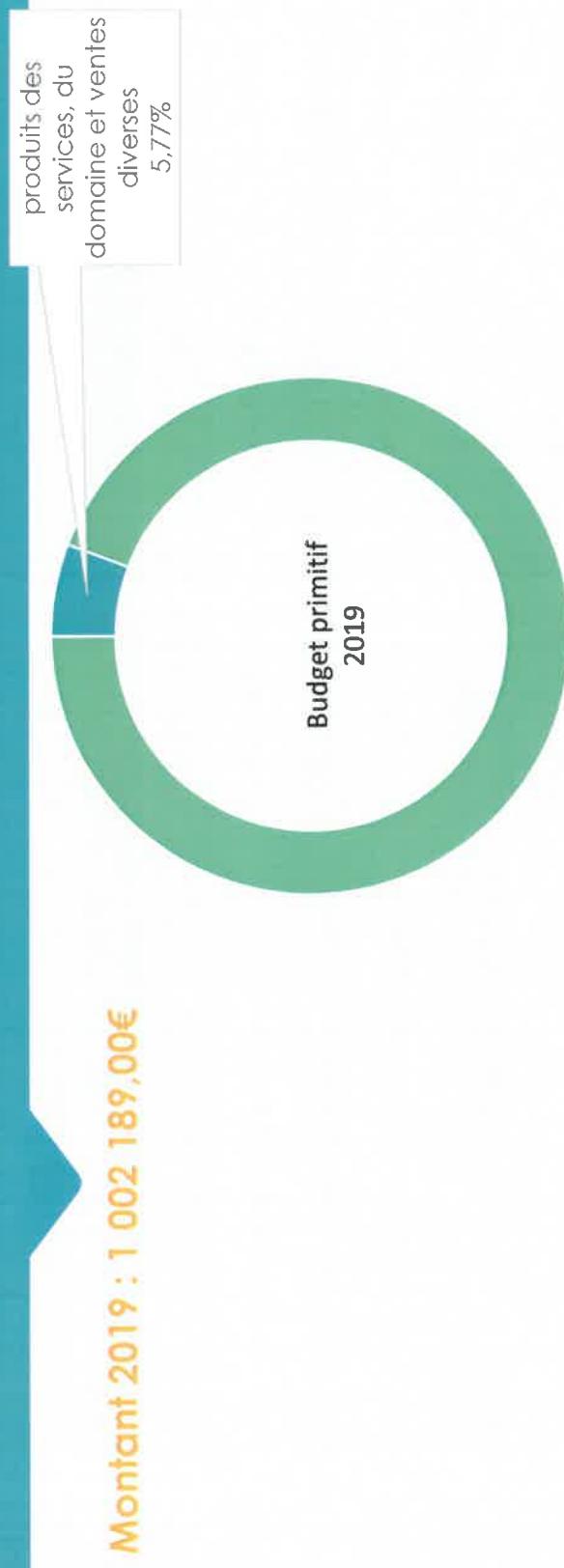
Le présent budget primitif 2019 s'équilibre en fonctionnement à **19 119 464,63 €** et en investissement à **9 071 504,17 €**, pour un budget total de **28 190 968,80 €**.

# I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## **1) Les recettes réelles de fonctionnement**

<b>Libellé</b>	<b>BP 2018</b>	<b>CA 2018</b>	<b>BP 2019</b>
70 - Produits des services	1 028 994,00€	1 093 650,18€	1 002 189,00€
73 - Impôts et taxes	15 397 387,00€	15 526 470,01€	15 446 449,00€
74 - Dotations, subventions et participations	899 395,00€	919 358,72€	725 998,00€
75 - Autres produits de gestion courante	214 976,00€	230 506,96€	130 111,00€
013 - Atténuations de charges	31 003,00€	132 411,75€	58 196,00€
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>17 571 755,00€</b>	<b>17 902 397,62€</b>	<b>17 362 943,00€</b>
76 et 77 - Produits financiers	17 500,00€	129 347,24€	8 000,00€
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>17 589 255,00€</b>	<b>18 031 744,86€</b>	<b>17 370 943,00€</b>
40 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	12 617,00€	13 073,54€	13 317,00€
002 - Excédent reporté	496 407,69€	496 407,69€	1 735 204,63€
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>18 098 279,69€</b>	<b>18 541 226,09€</b>	<b>19 119 464,63€</b>

## Une activité des services à la population dynamique

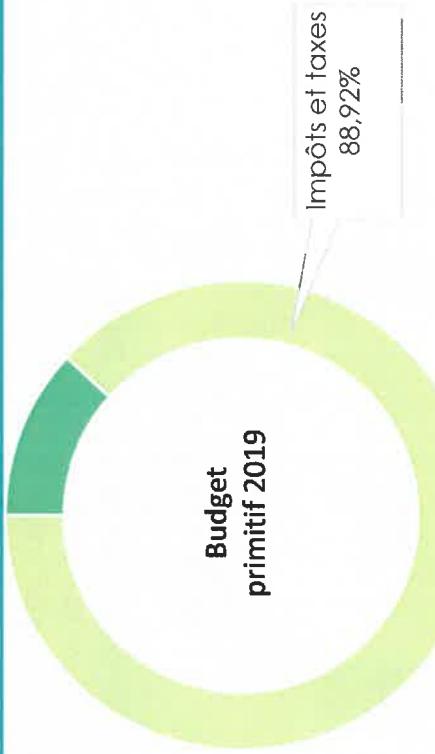


### Chapitre 70 – Produits des services (-2,60% par rapport au BP 2018)

Les produits des services sont en baisse, comparé au BP 2018. Les recettes générées par les services à la population augmentent, suite à la revalorisation des produits de 2 %, et une hausse de fréquentation de la restauration scolaire et du centre de loisirs en 2018. En revanche, la redéfinition de la convention de fonctionnement Ville / CCAS prévoit la mise à disposition, à titre gracieux, de l'épicerie solidaire qui ne fait donc plus l'objet d'une recette pour la Ville. De plus, deux agents ont cessé d'être mis à disposition au Centre Culturel suite à un prochain départ à la retraite et une demande de disponibilité d'un agent. Ces mises à disposition ne font, par conséquent, plus l'objet d'un remboursement.

## Une fiscalité locale stable

**Montant 2019 : 15 446 449,00€**



### Chapitre 73 - Impôts et taxes (+0,32 % par rapport au BP 2018)

Les éléments d'évolution retenus sont :

- un pourcentage de revalorisation des bases fiscales de 2,2 % (loi de finances 2019),
- une stabilité des taux de fiscalité,
- le maintien de la suppression la dotation de solidarité communautaire par Caux Seine aggro, comme pour le BP 2018,
- des taxes "emplacements publicitaires" supérieures au BP 2018,
- une attribution de compensation diminuée de 111 000 € suite au transfert de charges de la compétence transport.

## Des dotations et subventions en berne



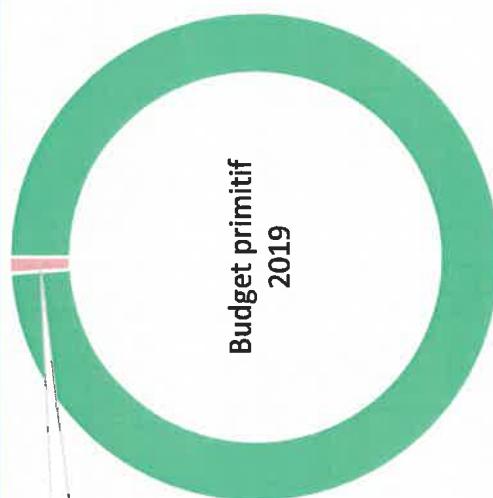
### Chapitre 74 – Dotations et participations (-19,28 % par rapport au BP 2018)

La loi de finances 2019 a confirmé les orientations prises par les gouvernements successifs, dans la redistribution des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales : renforcement de la péréquation dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) d'environ 0,66 % sur les recettes réelles de fonctionnement. La DGF négative impacte directement le chapitre 014 (en dépenses)

Pour la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), l'hypothèse retenue, par prudence, est une non reconduction pour 2019 de cette dotation, accompagnée d'une sortie progressive du dispositif dans les modalités prévues en 2018 correspondant à un maintien de 50 % de la somme pour 2019.

Par ailleurs, la fin des Temps d'Activité Péri scolaire, suite au retour à une semaine scolaire de 4 jours, fait baisser la participation de l'Etat et de la CAF au dispositif à hauteur de presque 50 000 €.

## Des locations et des contrats aidés permettant de dynamiser les recettes



**Montant 2019 chap 75 : 130 111,00€**  
**Montant 2019 chap 013 : 58 196,00€**

### Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante (-39,48 % par rapport au BP 2018)

Cette baisse importante s'explique par l'opération unique de reversement d'une partie de l'excédent de résultat de fonctionnement du budget annexe Développement Economique au budget principal. Cependant, cette ressource exceptionnelle, non perçue en 2019, est en partie compensée par une augmentation des recettes sur les loyers, la Ville ayant augmenté son parc locatif.

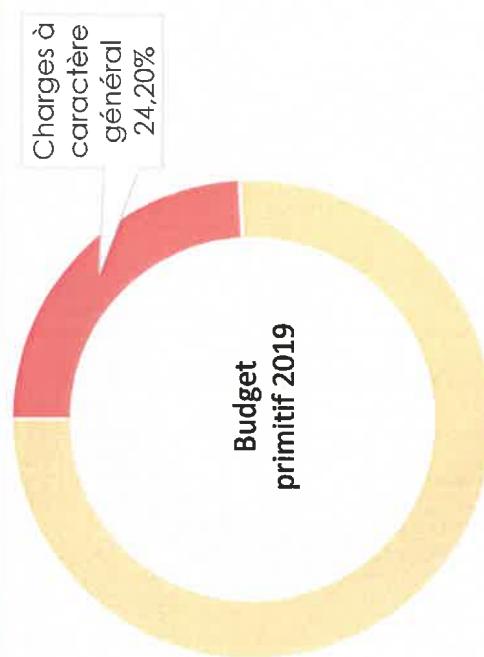
### Chapitre 013 – Atténuations de charge (+87,71 % par rapport au BP 2018)

La possibilité de mettre en place de nouveaux contrats d'accompagnement à l'emploi, pour un public plus large, permet de réévaluer le chapitre à la hausse pour 2019 et ce, malgré les taux de prise en charge par l'Etat ont diminué (passés d'environ 65% à 35% en moyenne).

## **2) Les dépenses réelles de fonctionnement**

<b>Libellé</b>	<b>BP 2018</b>	<b>CA 2018</b>	<b>BP 2019</b>
011 - Charges à caractère général	3 685 870,69€	3 393 276,47€	3 696 875,63€
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 088 025,00€	7 736 428,59€	8 201 055,00€
014 - Atténuations de produits	213 021,00€	211 430,00€	223 021,00€
65 - Autres charges de gestion courante	2 753 831,00€	2 739 199,65€	2 750 237,00€
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>14 740 747,69€</b>	<b>14 080 334,71€</b>	<b>14 871 188,63€</b>
66 - Charges financières	406 200,00€	350 950,22€	360 700,00€
67 - Charges exceptionnelles	11 350,00€	10 357,37€	6 750,00€
022 - Dépenses imprévues	40 000,00€	-	40 000,00€
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>457 550,00€</b>	<b>361 307,59€</b>	<b>407 450,00€</b>
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>15 198 297,69€</b>	<b>14 441 642,30€</b>	<b>15 278 638,63€</b>
			+0,53%
023 - Virement à la section d'investissement	2 112 197,00€		3 063 529,00€
042 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	787 785,00€	806 633,90€	777 297,00€
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>18 098 279,69€</b>	<b>15 248 276,20€</b>	<b>19 119 464,63€</b>

## Des charges à caractère générale maîtrisées



**Montant 2019 : 3 696 875,63€**

### Chapitre 011 – Charges à caractère général (+0,3% par rapport au BP 2018)

Malgré l'organisation des "Juliobonales" 2019 et l'augmentation des coûts de l'énergie ainsi que des frais supplémentaires dans le cadre de l'ouverture du multi-accueil de la Maison de l'Enfance et de la Famille, les charges générales n'augmentent que très légèrement grâce, notamment, aux nouveaux marchés éclairage public et assurances.

Par ailleurs, les frais d'entretien des bâtiments communaux tendent également à baisser suite aux nombreux investissements qui ont été réalisés sur les bâtiments ces dernières années.

## Des charges de personnel stables

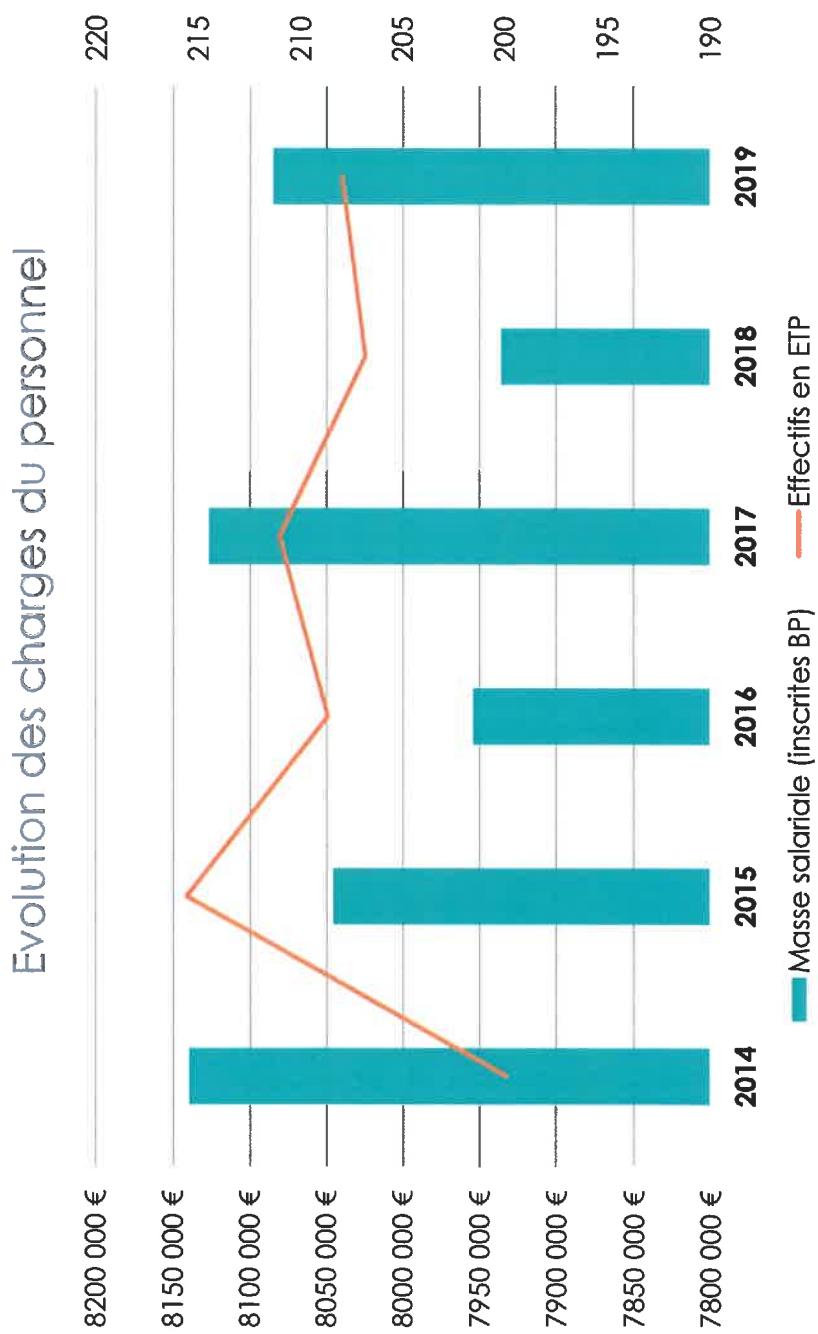


**Montant 2019 : 8 201 055,00€**

### Chapitre 012 - Charges de personnel (+1,40% par rapport au BP 2018)

- la reprise du processus du PPCR ( Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) suspendu en 2018 (+ 50 000€),
  - le recensement de la population(+43 000€),
  - les élections européennes (+ 5000€),
  - les "Julibonales " (+15 000€),
- les recrutements de 2018 en année pleine sur 2019 (remplacement départs à la retraite, mutations) (+100 000€),
  - le recrutement du personnel supplémentaire pour le multi-accueil de la Maison de l'Enfance et de la Famille (+45 000€),
  - l'augmentation de l'assurance du personnel (+25 000€),

Malgré ces facteurs d'augmentation des dépenses de personnel, celles-ci restent contenues, grâce à une gestion fine des emplois et compétences.



## Des dépenses de péréquation accrues

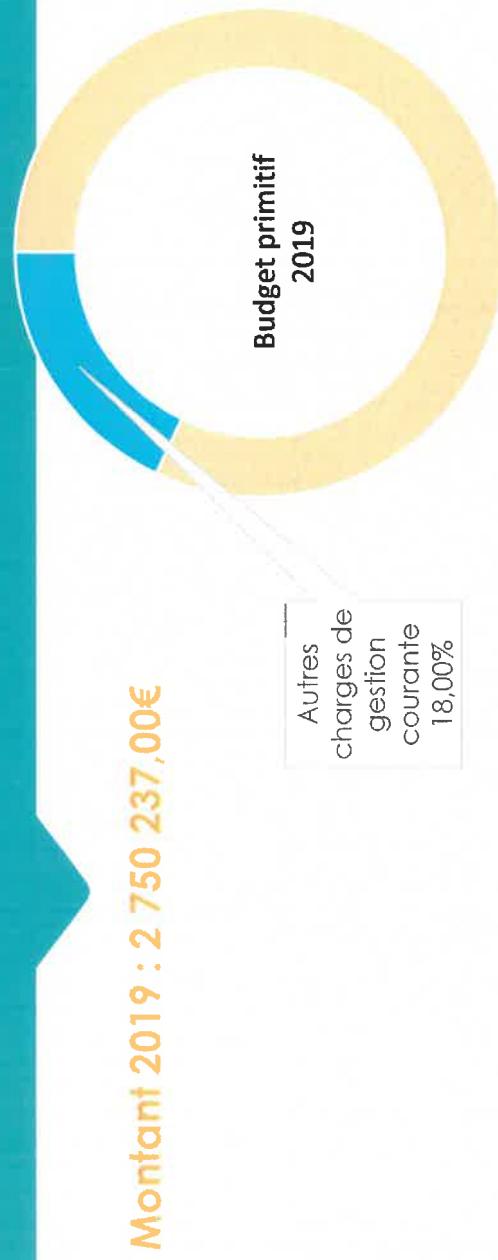


### Chapitre 014 - Atténuations de produits (+4,69 % par rapport au BP 2018)

Le montant versé au titre du FPIC est équivalent à 2018.

L'augmentation des dépenses provient d'un potentiel prélevement sur les exonérations d'impôts directs relatif à une la DGF négative (10 000€).

## Des flux financiers simplifiés et clarifiés



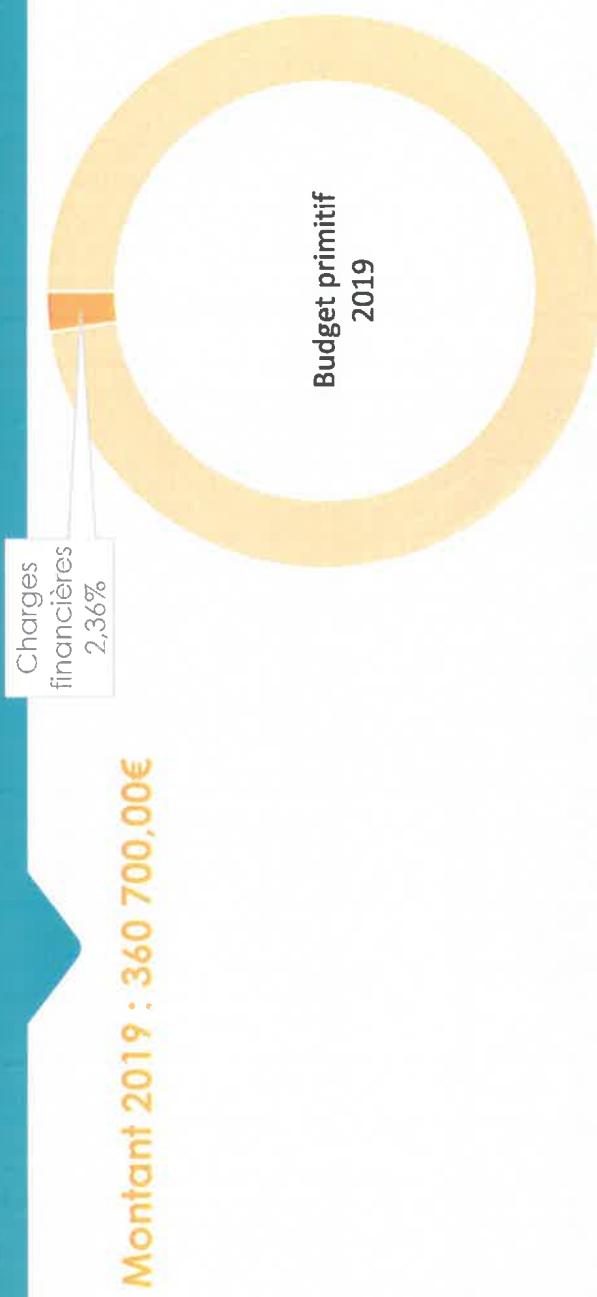
### Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (-0,13 % par rapport au BP 2018)

Ce chapitre correspond aux participations de la Ville aux budgets annexes, aux subventions aux associations et aux indemnités versées aux élus. Pour l'année 2019, les conventions de participation avec le CCAS et MJC ont été clarifiées, permettant de rendre plus lisibles les liens entre chaque entité, entraînant des modifications dans les participations financières de la Ville. L'enveloppe des subventions aux associations est du même montant que celui inscrit au BP 2018. Seuls les remboursements aux associations intervenant dans le cadre des activités périscolaires n'ont pas été réinscrits.

Pour la première fois, le budget Restauration assure son équilibre grâce à une subvention de la Ville. En effet, un travail a été mené en 2018 afin de ré-imputer l'ensemble des dépenses face aux recettes de ce budget. Cela a mis en évidence l'aspect déficitaire de ce dernier.

Par ailleurs, il a été décidé par la Ville, en lien avec la Trésorerie, d'épurer les créances les plus anciennes dues par des usagers à la Ville (2011-2013) et pour lesquels plus aucun recours n'est possible. De ce fait, les montants des créances admises en non-valeur ou éteintes ont augmenté de 15 000 €. Cependant, la fin de la subvention au budget Transport permet de compenser ces nouvelles dépenses.

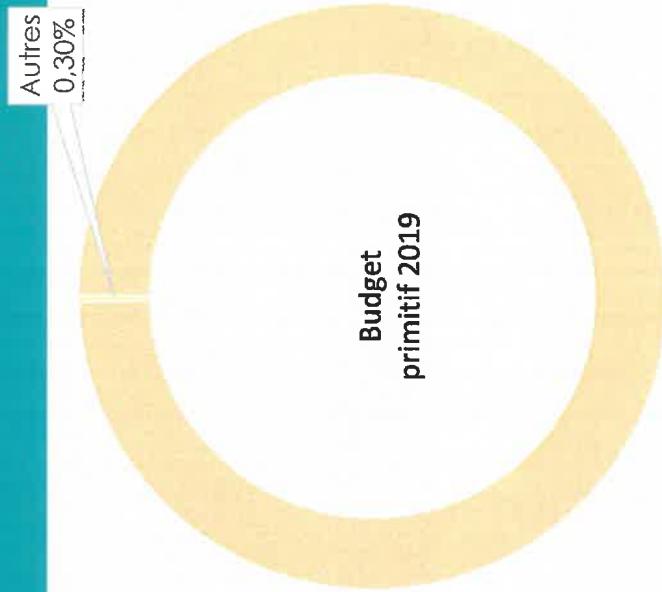
## Des intérêts de la dette en baisse constante



### Chapitre 66 - Charges financière (-11,2 % par rapport au BP 2018)

Le montant de la charge de la dette continue de baisser en 2019. Ce chapitre de dépenses bénéficie d'une conjoncture des taux de la dette favorables et d'une gestion active de celle-ci.

## Autres dépenses



**Montant 2019 chap 67 : 6 750€**  
**Montant 2019 chap 022 : 40 000€**

### Chapitre 022 et 67 - Dépenses imprévues (montant identique par rapport au BP 2018)

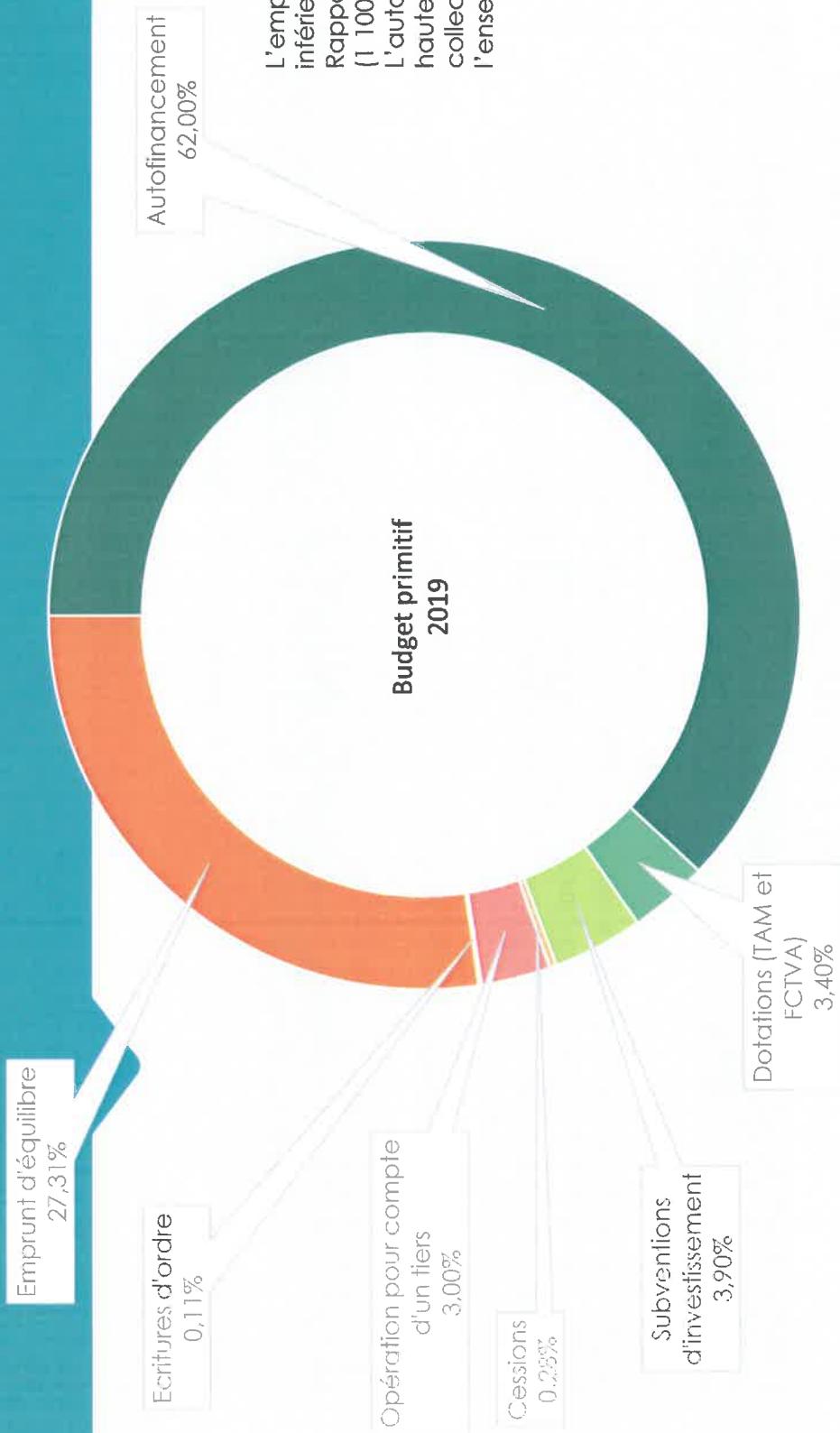
Le montant des dépenses imprévues est le même que celui inscrit au budget 2018. Le chapitre 67 est relatif aux prix remis dans le cadre du concours agricole et aux titres annulés.

## == - SECTION D'INVESTISSEMENT

## 1) Les recettes d'investissement

Libellé	BP 2018		CA 2018		BP 2019	
	Restes à réaliser 2017 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total (1+2)	Restes à réaliser 2018 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total (1+2)
Subventions d'investissement reçues	27 794,21€	265 536,00€	293 330,21€	48 924,21€	357 040,00€	-
Emprunts et dettes assimilés	2 009 010,00€	1 900 000,00€	3 909 010,00€	2 113 000,00€	1 400 000,00€	1 100 000,00€
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 036 804,21€</b>	<b>2 165 536,00€</b>	<b>4 202 340,21€</b>	<b>2 161 924,21€</b>	<b>1 757 040,00€</b>	<b>1 100 000,00€</b>
Dotations, fonds divers et réserves		360 430,00€	360 430,00€	528 245,50€		311 000,00€
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 666 104,61€	1 666 104,61€	1 666 104,61€		1 557 745,26€	1 557 745,26€
Dépôts et cautionnements reçus		-	1 120,00€		-	-
Produits des cessions	65 000,00€	65 000,00€		25 000,00€	25 000,00€	25 000,00€
<b>Total des recettes financières</b>	<b>-</b>	<b>2 091 534,61€</b>	<b>2 091 534,61€</b>	<b>2 195 470,11€</b>	<b>-</b>	<b>1 893 745,26€</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 036 804,21€</b>	<b>4 257 070,61€</b>	<b>6 293 874,82€</b>	<b>4 357 394,32€</b>	<b>2 023 223,47€</b>	<b>3 003 695,26€</b>
Virement de la section de fonctionnement		2 112 197,00€	2 112 197,00€		3 063 529,00€	3 063 529,00€
Opérations d'ordre de transferts entre sections	787 785,00€	787 785,00€	806 633,90€		777 297,00€	777 297,00€
Opérations patrimoniales	13 460,00€	13 460,00€	13 439,16€		10 066,00€	10 066,00€
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>2 913 442,00€</b>	<b>2 913 442,00€</b>	<b>820 073,06€</b>	<b>-</b>	<b>3 850 892,00€</b>
Excédent reporté					193 693,44€	193 693,44€
<b>TOTAL DES RECHETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 036 804,21€</b>	<b>7 170 512,61€</b>	<b>9 207 316,82€</b>	<b>5 177 467,38€</b>	<b>2 023 223,47€</b>	<b>7 048 280,70€</b>
						<b>9 071 504,17€</b>

## Répartition des recettes par nature



## L'évolution de l'endettement

Année	Intérêts	Capital	Annuité	Capital restant dû au 31/12	Emprunt voté au BP	Emprunt mobilisé au CA	Flux de la dette
2014	560 856,97 €	1 840 581,94 €	2 401 438,91 €	13 579 382,94 €	2 388 889,00 €	45 902,04 €	-1 794 679,90 €
2015	496 792,83 €	1 595 098,44 €	2 091 891,27 €	12 326 924,47 €	2 049 843,00 €	314 059,62 €	-1 281 038,82 €
2016	424 567,08 €	1 220 699,19 €	1 645 266,27 €	12 318 647,63 €	1 320 000,00 €	1 200 000,00 €	-20 699,19 €
2017	418 234,15 €	1 253 786,17 €	1 672 020,32 €	11 064 854,14 €	1 998 159,00 €	0,00 €	-1 253 786,17 €
2018	336 750,22 €	1 231 389,38 €	1 568 139,60 €	11 866 571,52 €	1 900 000,00 €	2 113 000,00 €	881 610,62 €
2019	336 539,51 €	1 328 552,38 €	1 665 091,89 €	13 038 019,14 €	1 100 000,00 €	2 500 000,00 €	1 171 447,62 €

### 3) Les dépenses d'investissement

Libellé	BP 2018		CA 2018		BP 2019	
	Restes à réaliser 2017 (1)	Propositions nouvelles (2)	Total	(1+2)	Restes à réaliser 2018 (1)	Propositions nouvelles (2)
Immobilisations incorporelles	32 693,33€	157 945,00€	190 638,33€	58 936,34€	71 978,68€	307 475,00€
Subventions d'équipements versées	463 453,48€	477 700,00€	941 153,48€	21 960,68€	846 692,31€	394 100,00€
Immobilisations corporelles	513 230,67€	1 397 900,00€	1 911 130,67€	880 347,46€	893 437,63€	1 183 749,00€
Immobilisations en cours	1 098 124,28€	2 105 800,00€	3 203 924,28€	1 005 192,02€	1 732 811,86€	1 841 100,00€
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>2 107 501,76€</b>	<b>4 139 345,00€</b>	<b>6 246 846,76€</b>	<b>1 966 436,50€</b>	<b>3 544 920,48€</b>	<b>3 726 424,00€</b>
Dotations, fonds divers et réserves		8 275,00€	8 275,00€	8 195,62€	28 100,90€	40 000,00€
Emprunts et dettes assimilées		1 232 065,00€	1 232 065,00€	1 322 679,38€		1 319 085,00€
Dépenses imprévues		98 646,00€	98 646,00€			178 000,00€
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>-</b>	<b>1 338 986,00€</b>	<b>1 338 986,00€</b>	<b>1 330 875,00€</b>	<b>28 100,90€</b>	<b>1 537 085,00€</b>
Total des opération pour compte de tiers				64 542,68€	201 640,79€	9 950,00€
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 107 501,76€</b>	<b>5 478 331,00€</b>	<b>7 585 832,76€</b>	<b>3 361 854,18€</b>	<b>3 774 662,17€</b>	<b>5 273 459,00€</b>
Opérations d'ordre de transferts entre sections		12 617,00€	12 617,00€	13 073,54€		13 317,00€
Opérations patrimoniales		13 460,00€	13 460,00€	13 439,16€		10 066,00€
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>26 077,00€</b>	<b>26 077,00€</b>	<b>26 512,70€</b>	<b>-</b>	<b>23 383,00€</b>
Déficit reporté		1 595 407,06€	1 595 407,06€	1 595 407,06€		-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 107 501,76€</b>	<b>7 099 815,06€</b>	<b>9 207 316,82€</b>	<b>4 983 773,94€</b>	<b>3 774 662,17€</b>	<b>5 296 842,00€</b>
						<b>9 071 504,17€</b>

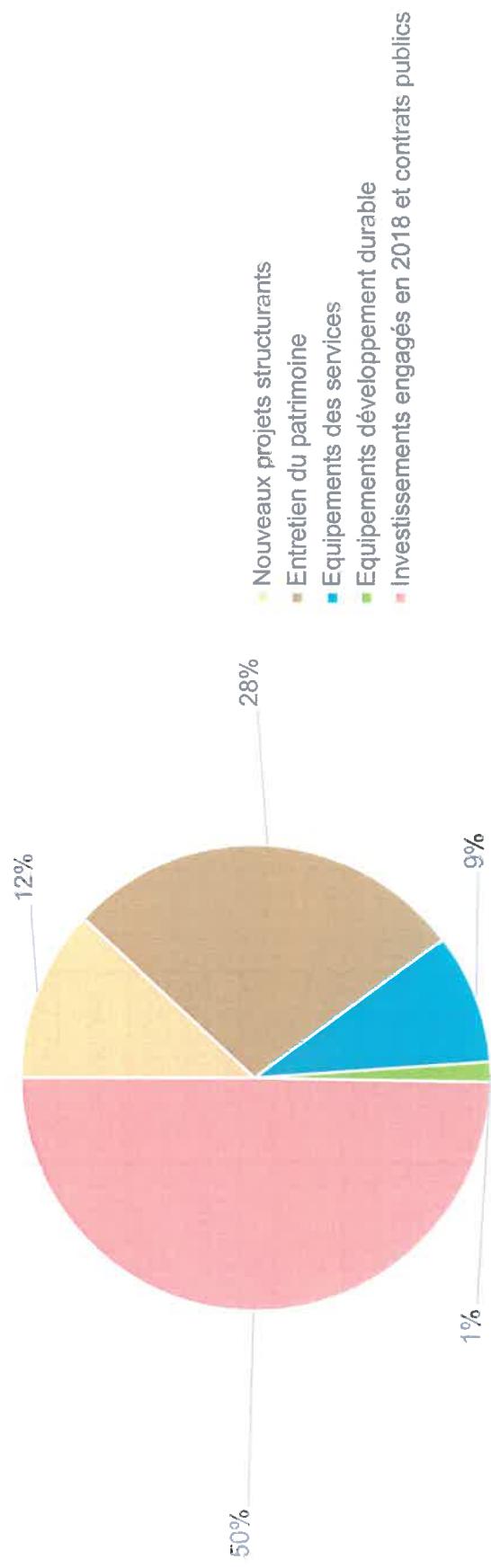
### **Les dépenses d'équipement augmentent de 16,4% par rapport au budget 2018.**

La municipalité ayant réalisé la plupart des grands projets municipaux entre 2014 et 2018, les sommes inscrites pour ceux-ci pour 2019 ont fortement diminué en 2019 (447 000 €).

A contrario, un effort conséquent a été réalisé concernant l'entretien du patrimoine afin de le maintenir en état pour éviter tout surcoût de maintenance ou de fonctionnement (1 039 900€).

Les sommes allouées aux investissements déjà engagés, notamment dans le cadre des marchés publics en cours et pour finaliser les grands projets engagés sur l'année 2018, représentent la moitié des investissements (1 839 200 €).

### **Typologie des dépenses d'équipement**



## Investissements engagés en 2018 :

Eclairage public (G4)	129 000,00 €
Ad'Ap (accessibilité)	60 000,00 €
Chauffage (P 3)	105 300,00 €
Mobilier urbain	32 000,00 €
Panneaux de Police	10 000,00 €
Convecteurs et ballons EC	5 000,00 €
Hydrants (bouches incendie)	8 000,00 €
Sécurité (blocs de secours et extincteurs)	11 000,00 €
RD 173 (fonds de concours)	340 000,00 €
Travaux MEF + actualisation marché	80 000,00 €
RD 173 (Télécom + signalisation + Massif bétons)	50 000,00 €
Hotte salle des Aulnes	4 200,00 €
Agencement de bureaux (sol, peinture...)	20 000,00 €
Panneau d'affichage	16 700,00 €
Réserves foncières	540 800,00 €
Opération Pichereau	30 000,00 €
Opération Laverie (aménag. parking carrefour market)	56 200,00 €
Opération EMMAUS	75 000,00 €
Mobilier	7 000,00 €
Annonces marchés publics	15 000,00 €
Etudes diverses	50 000,00 €
Parking CHI	8 000,00 €
Urba - Opération phase 2	186 000,00 €
TOTAL	<b>1 839 200,00 €</b>

## Nouveaux projets structurants:

Aménagement centre-ville	350 000,00 €
Bureau d'études centre-ville	15 000,00 €
Logiciel gestion du temps de travail + AMO	82 000,00 €
Total	<b>447 000,00 €</b>

## Développement durable:

EQUIPEMENTS DEVELOPPEMENT DURABLE	
Auto consommation	30 000,00 €
Cuve à eau 40 M3+ dalle béton et pompe aux ST	24 000,00 €
Total	<b>54 000,00 €</b>

# Entretien du patrimoine

<b>BÂTIMENTS COMMUNAUX</b>		
Hôtel de Ville	98 300,00 €	
Mobilier Guichet Unique	11 000,00 €	
Rénovation de l'escalier extérieur de la salle du Conseil	20 000,00 €	
Travaux de peinture extérieure sur les parties métalliques	5 500,00 €	
Traitement des façades béton salle C. Municipal	27 500,00 €	
Travaux de revêtement sol de bureaux	10 000,00 €	
Travaux de menuiserie extérieure	10 000,00 €	
Mise en place d'un coffret électrique manifestations	2 500,00 €	
Remplacement opérateur portes ascenseurs	6 800,00 €	
Détection lumière 3ème étage	5 000,00 €	
Services Techniques	6 000,00 €	
Remplacement des chêneaux parties administratives	6 000,00 €	
Centre de loisirs	97 700,00 €	
Revêtement de sol d'une salle en maternelle	2 800,00 €	
Réfection de sol d'une salle principale maternelle	6 900,00 €	
Remplacement du bloc porte extérieur de l'office	5 000,00 €	
Remplacement des convecteurs bâtiment des moyens	3 000,00 €	
Remplacement des portes extérieures de la salle principale	10 000,00 €	
Réfection de la voirie intérieure	20 000,00 €	
Remplacement de 3 jeux	50 000,00 €	
La Ribambelle	15 000,00 €	
Aménagement du coin repas + armoire électrique	8 000,00 €	
Aménagement intérieur au niveau des locaux techniques	7 000,00 €	
Salle Thiiers	8 500,00 €	
Remplacement de menuiseries extérieures	8 500,00 €	
Salle des Aulnes	2 000,00 €	
Etude acoustique pour limiteur de niveau sonore	2 000,00 €	
Léo Lagrange	10 000,00 €	
Etude du bâtiment (diagnostic)	10 000,00 €	

<b>ÉCOLES MATERNELLES</b>	
<b>Clairval</b>	110 300,00 €
Remplacement des rideaux d'une classe	3 000,00 €
Glatigny	3 000,00 €
Remplacements menuiseries extérieures	65 000,00 €
Peinture des classes	6 000,00 €
Pose de films occultants pour le dortoir et salles des maîtres	12 000,00 €
Réfection totale des sols (jardin+cour)+ réfection canalisations d'eau	3 000,00 €
Triplet	44 000,00 €
Travaux de sol pour la salle de jeux	35 300,00 €
Travaux de revêtement de sol du hall et circulations	10 000,00 €
Marquage au sol jeux	9 200,00 €
Remplacement de menuiseries extérieures "restaurant"	2 500,00 €
Travaux de revêtement de sol du réfectoire	9 600,00 €
Prévert	4 000,00 €
Remplacement du revêtement de sol salle de jeux	7 000,00 €
Clairval	7 000,00 €
<b>ÉCOLES PRIMAIRES</b>	
Mise en réseau de l'ensemble des classes	95 200,00 €
Réfection de la casquette béton du préau	36 200,00 €
Revêtement de sol pour l'ensemble du rez-de-chaussée	8 000,00 €
Remplacement des rideaux de la salle informatique	5 000,00 €
Glatigny	20 000,00 €
Remplacement des menuiseries extérieures - réfectoire, office	3 200,00 €
Remplacement des portes extérieures sous préau	40 000,00 €
Carnot	30 000,00 €
Peinture des classes	10 000,00 €
Prévert	16 000,00 €
Projecteurs local Dram bâches	16 000,00 €
<b>CENTRE CULTUREL</b>	
Peinture des façades bureaux administratifs	3 000,00 €
Réfection d'enroulage monocouche rue couverte	28 500,00 €
Etude globale	3 000,00 €
	5 500,00 €
	20 000,00 €

	<b>EGLISE</b>	
Réfection des chêneaux		2 500,00 €
	<b>SPORTS</b>	
Octave Leclerc		2 500,00 €
Pose de panneaux sandwich dans le sas		237 300,00 €
Travaux d'étanchéité et d'isolation - côté parvis		128 200,00 €
Remplacement des rampes d'éclairage		2 200,00 €
Ostermeyer		107 000,00 €
Etude complémentaire		19 000,00 €
Dojo Municipal		20 000,00 €
Installation de visiophones		2 600,00 €
Gymnase Bénard		2 500,00 €
Rénovation peinture pignon côté RD 173		6 000,00 €
Stade Bligot		6 000,00 €
Réfection de la piste + lavage		10 500,00 €
Parc des Aulnes		70 000,00 €
Remplacement de jeux + sois (mesure d'hygiène)		70 000,00 €
Locaux Saint-Léonard		10 500,00 €
Pose de films occultants Agence Postale		2 000,00 €
Travaux de peinture façade - Association Main courante		7 000,00 €
	<b>LOGEMENTS VILLE</b>	
Remplacement de menuiseries extérieures centre de loisirs		1 500,00 €
Reprise du mur place F. Faure (ancienne caserne Pompiers)		3 500,00 €
Reprise de la tête du mur du jardin J. Rostand		56 000,00 €
	<b>ESPACES VERTS</b>	
		18 000,00 €
		38 000,00 €

	<b>CIMETIÈRE</b>	
Columbarium double (36 cases)	30 000,00 €	
Reprise des concessions	20 000,00 €	
	10 000,00 €	
	<b>SÉCURITÉ</b>	
Garde-corps rue Goubermoulins	125 000,00 €	
Défense contre l'incendie	35 000,00 €	
Garde-corps pour terrasse accessible 2ème tranche - école Triplet + Prévert	50 000,00 €	
Alarme incendie sous Super U (banque alimentaire, local ST..)	10 000,00 €	
	<b>VOIRIE URBAINE</b>	
Sécurisation rue Goubermoulins	103 600,00 €	
Etude voirie du Mesnil	50 000,00 €	
Réfection trottoirs du Clairval	20 000,00 €	
Variateurs pour candélabres	30 000,00 €	
	.	
	3 600,00 €	

## Equipements des services

<b>Pôle services techniques, développement urbain et commande publique</b>	
<b>VOIRIE</b>	<b>25 500,00 €</b>
<b>ESPACES VERTS</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>FLOTTE AUTOMOBILE</b>	<b>90 050,00 €</b>
<b>REGIE</b>	<b>10 450,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>135 000,00 €</b>
<b>Pôle communication, culture et patrimoine</b>	
<b>COMMUNICATION</b>	<b>2 800,00 €</b>
<b>CENTRE CULTUREL JULIOBONA</b>	<b>7 000,00 €</b>
<b>INFORMATIQUE</b>	<b>121 570,00 €</b>
<b>MATERIEL</b>	<b>55 770,00 €</b>
<b>LOGICIELS</b>	<b>45 800,00 €</b>
<b>ETUDE</b>	<b>20 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>131 370,00 €</b>
<b>Pôle éducation, propriété des bâtiments et commerce local</b>	
<b>ENTRETIEN</b>	<b>3 040,00 €</b>
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	<b>5 200,00 €</b>
<b>JEUNESSE</b>	<b>3 714,00 €</b>
<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>32 680,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44 634,00 €</b>
<b>Pôle sports événementiel et relation avec les associations</b>	
<b>ANIMATION DE LA CITE</b>	<b>14 200,00 €</b>
<b>SPORTS</b>	<b>17 200,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 400,00 €</b>
<b>Pôle ressources et pilotage stratégie</b>	
<b>MOYENS GENERAUX</b>	<b>1 120,00 €</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 120,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>344 524€</b>

## Des projets d'aménagement structurants



Finalisation de la deuxième partie  
des travaux de la RD 173



Création d'une voie de circulation partagée en centre ville



Aménagement centre-ville - phase n°2

Finalisation des projets politiques



**Fin des travaux du multi-accueil de la Maison de l'Enfance et de la Famille pour une ouverture prévue en septembre 2019**



Aménagement du Guichet Unique



Mise en place d'un logiciel de gestion du temps de travail et d'un système de badgege

# Equilibre général

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses des services	6 719 564	Recettes non affectées	16 120 192
Dépenses de personnel	8 198 375	Recettes des services	1 250 751
Charges financières	360 700	Opérations d'ordre	13 317
		Résultat 2018	1 735 205
<b>Dépenses</b>	<b>15 278 639</b>	<b>Recettes</b>	<b>19 119 465</b>
Autofinancement	3 840 826		
dont opérations d'ordre : amortissements	7 777 297		
<b>Total Dépenses</b>	<b>19 119 465</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>19 119 465</b>
RAR	3 774 662	RAR	2 023 223
		Excédent de fonct. capitale	193 693
		Autofinancement	1 557 745
<b>Montant d'investissement financiable</b>	<b>3 724 624</b>		<b>3 840 826</b>
coûts partiels	1 839 200		
grands projets	447 000		
Travaux courants	1 039 900		
Équipements des services	344 524		
Équipements développement durable	54 000		
Participations (finances)	231 050		
Amortissement des emprunts	1 317 785		
Opérations d'ordre	23 383		
Dépenses	9 071 504	Recettes + autofinancement	7 971 504
		Emprunts d'équilibre	1 100 000
<b>Total Dépenses</b>	<b>9 071 504</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>9 071 504</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>28 190 969</b>		<b>28 190 969</b>